

Le mot du Maire



Chères Ablutiennes,
Chers Ablutiens,

Ce numéro de décembre est pour moi l'occasion d'aborder les événements majeurs qui ont rythmé ce second semestre de l'année 2024, sous forme de rétrospective.

Le 17 août, nous avons ouvert officiellement le Pumptrack et organisé son inauguration le 19 octobre en présence du Sous-Préfet d'Eprenay, du Député, du Sénateur, de la Vice-Présidente du Conseil Départemental, des représentants des associations, du concepteur de celui-ci, des habitants et des utilisateurs de cet équipement novateur pour répondre à une génération en quête d'activités ludiques, mais également de performance sportive.

La fréquentation du site et les témoignages que nous en avons viennent conforter la décision que nous avons prise de construire un équipement innovant pour compléter l'offre sportive et de loisirs déjà existante.

Dans un tout autre registre, c'est avec une grande émotion que le 28 août, nous avons rendu hommage à ces hommes et ces femmes qui ont sacrifié leur vie pour défendre notre liberté.

C'est en lien avec Madame CHARPENTIER, en charge des cérémonies commémoratives, Monsieur JOFFRE, Président des anciens combattants de Saint Martin d'Ablois, l'historien Antoine CARENJEOT, que nous avons donné un nouvel élan à cette commémoration réalisée chaque année dans notre commune avec beaucoup de ferveur.

Nous pouvons également remercier pour leur implication les porte-drapeaux, les familles de nos disparus et les enfants des écoles du regroupement scolaire de la commune.

Cette journée d'anniversaire a été saluée par les nombreuses personnes présentes qui ont pu écouter avec émotion les témoignages recueillis durant cette période sombre de notre histoire, à travers la lecture du journal de Monsieur Emilien Jamart, Maire, par son arrière-petite-fille, Mme LEBEAU et des lettres de cinq enfants du village, patriotes résistants, fusillés par les nazis : Messieurs Julien Ducos, Marcel Soyeux, Michel Destrez, Robert Desmoulins et Pierre Rochette.

Ces cérémonies commémoratives nous rappellent combien la paix reste fragile dans un contexte géopolitique marqué par le retour des conflits aux portes de l'Europe.

Grâce au projet mené par le Souvenir Français de géolocalisation des sépultures de soldats morts pour la France, les ablu tiens ou les visiteurs peuvent découvrir le parcours de ces hommes en lien avec leur sépulture.

Le point suivant est en lien avec l'engagement électoral inscrit dans notre feuille de route de 2020 et ceux réglementaires de la communauté de communes des Paysages de la Champagne.

À partir de septembre les aménagements de la rue Tour Nicole et de la Place du Général de Gaulle ont commencé avec la réhabilitation des réseaux humides, puis l'effacement des réseaux secs et la reprise des bordures de trottoir, pour se terminer par la mise à niveau des ouvrages rue Julien Ducos avant le renouvellement de la couche de roulement sur une partie de cet axe traversant.

Les effacements des réseaux étant soumis à validation par France Télécom et Enedis, nous sommes dans l'obligation d'arrêter le chantier. Dès l'obtention de leur accord les branchements électriques devraient être repris en Janvier et le câblage Télécom en Février.

Les travaux de voirie rue Tour Nicole et les aménagements de la Place et ses abords n'interviendront qu'après ceux du SIEM.

Concernant les travaux de mise en valeur de la place, une réunion publique pour présenter le projet se tiendra à la salle des fêtes le **lundi 27 janvier 2025 à 18h00**.

J'en profite pour apporter quelques explications sur la fermeture de la rue Julien Ducos durant trois semaines, alors que lors de nos premières réunions de travail, seules les mises à niveau d'ouvrage et la réfection de l'enrobé nécessitaient une fermeture de quelques jours.

À la suite d'aléas techniques en cours de chantier, de certains travaux d'effacement de réseaux et pour respecter les délais imposés par le Département, pour la mise en place de l'enrobé, nous avons été dans l'obligation de fermer la route pour permettre à deux entreprises de travailler sur le même périmètre.

Lors des premières réunions de travail et devant cette dernière contrainte, nous avons mis en place des arrêts minute et avons exigé que des accès piétons soient maintenus pour desservir les commerces, les professionnels de santé et les services publics.

Malgré un calendrier très serré, ces travaux se sont globalement bien déroulés grâce à l'engagement des entreprises, ainsi qu'à la capacité d'écoute et du savoir-faire des hommes qui sont intervenus.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont fait preuve de compréhension, de patience et plus particulièrement les clients qui ont continué à se rendre dans nos commerces.

En octobre, après des travaux d'eau potable, la communauté de communes a également engagé des travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement rue du Moulin Bleu et rue de la Gare, ceux-ci devraient se terminer le *1^{er} trimestre 2025*.

Ces aménagements décidés par le conseil municipal et communautaire sont destinés à embellir et à améliorer le cadre de vie de notre village, à développer le commerce, le tourisme et à mettre aux normes nos ouvrages pour répondre aux demandes environnementales de l'Etat.

Le dernier point qui sera abordé concerne les catastrophes naturelles que subit notre planète.

Le *9 octobre 2024*, les sols gorgés d'eau et les précipitations exceptionnelles en fin de journée ont provoqué des inondations dans quelques habitations. Nous pouvons nous féliciter de la réactivité de nos Sapeurs-Pompiers, de nos élus, Messieurs HUOT et DUPONT et des services techniques qui ont procédé au nettoyage de la commune.

Ces épisodes climatiques de plus en plus fréquents surprennent par leur ampleur et nous interpellent. Il nous appartient avec d'autres collectivités de réfléchir à des solutions pour protéger au mieux nos populations. Malgré les mesures de prévention qui pourront être prises, une sécurité totale ne peut être assurée.

Après le rappel de ces événements, je tiens à souligner que dans ce contexte politique pour le moins chahuté depuis les élections européennes, suivi des législatives et maintenant de l'instabilité gouvernementale, il est extrêmement difficile pour les collectivités et leurs élus d'établir des projections en l'absence de données budgétaires.

La situation économique malheureusement dégradée, entrainera des répercussions sur nos ressources et nous serons sans aucun doute amenés à différer, voire supprimer certains de nos projets dans le temps.

Je terminerai ces quelques lignes en remerciant nos Sapeurs-Pompiers pour leur investissement au quotidien, les bénévoles de nos associations qui consacrent du temps pour mener des actions sportives, culturelles et sociales de qualité.

J'aurai une pensée pour une de ses bénévoles, Madame COUSIN, disparue récemment, qui fût une des chevilles ouvrières de l'association ABCD.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année et nous invitons pour vous présenter nos vœux le **samedi 4 janvier 2025 à 11h00** à la salle des fêtes.

Le Maire,
Catherine FONTANESI



